

MAIRIE - ESSUILES

Délibération n° 2022-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Date de convocation** : 06 septembre 2022**Date de l'affichage** : 06 septembre 2022**En exercice** : 14**Présent(s)** : 11**Absent(s)** : 3**Pouvoir(s)** : 2

Le douze septembre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier Dassault, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, FLAMAND Isabelle, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, WINDERICKX Jean-Luc, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry

Absents excusés : CANO Clélia, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël

Pouvoirs : CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe
MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Secrétaire de séance : FLAMAND Isabelle

➤ **Objet : Demande de subvention auprès du SDIS 60.**

Monsieur le Maire explique que la commune alloue chaque année un budget dépenses pour son Centre de Première Intervention (CPI), afin de renouveler le matériel existant ou de faire de nouvelles acquisitions, pour améliorer la qualité de leur interventions.

Les dépenses demandées par le CPI pour 2022 se définissent comme suit :

- Une combinaison spéciale pour les frelons asiatiques, avec gant et sac de portage, par l'entreprise HEVEA, pour un montant de 604.91 € HT,
- du matériel pour les interventions : un groupe électrogène, un projecteur trépied télescopique, une échelle de toit et un crochet de toit, par la société POINT P, pour un montant de 1 057.56 € HT.

Une aide financière est sollicitée pour ces dépenses.

le Conseil Municipal à l'unanimité :

Approuve la nécessité des dépenses mentionnées ci-dessus,

Adopte le plan de financement comme suit :

Commune	831.24 €	(50 %)
SDIS 60	831.23 €	(50 %)
TOTAL H.T.	1 662.47 €	(100 %)

Sollicite une subvention pour aider au financement de ces dépenses,

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

